

FFCK

ANNEXES 2026

Kayak Cross

Version applicable au 1er Janvier 2026



Table des matières

1. Annexe 1 : L'animation :	3
1.1. La Coupe de France :	3
1.1.1. Définition	3
1.1.1.1. Les catégories en Coupe de France	3
1.1.2. Mode de classement	3
1.1.2.1. Valeur de base des points.	3
1.1.2.2. Coefficient correcteur	3
1.1.3. Mode de classement final de la Coupe France Kayak Cross	4
1.1.3.1. Classement intermédiaire	4
1.2. Les Championnats de France Kayak Cross	4
1.2.1. Le Championnat de France U15-U18-U23 Kayak Cross	4
1.2.1.1. Modalités d'accès	4
1.2.1.2. Format	5
1.2.2. Le Championnat de France Elite Kayak Cross	5
1.2.2.1. Modalités et quotas d'accès	5
1.2.2.2. Format	5
2. Annexe 2 : Inscriptions aux compétitions	5
2.1. Modalités	5
2.2. Droits d'inscriptions pour les compétitions :	6
2.3. Pénalités :	6
2.4. Modalités de paiement :	7
3. Annexe 3 : Spécificités dans l'organisation	7
3.1. Choix de la position de départ	7
3.2. Les différents tableaux de progression	8
3.2.1. Tableaux à élimination directe de type ICF	8
3.2.2. Tableaux « montante descendante »	14

3.3. Critères de choix des tableaux :	14
3.3.1. Variation du nombre d'athlètes par tableau :	17
4. Annexe 4 : Mode de calcul des points Kayak Cross dans le classement national des clubs	19
4.1. Points athlètes :	19
4.2. Bonus de points :	19
4.3. Points d'officiels Coupe de France	19

1. Annexe 1 : L'animation :

En référence à la section 2.1.3 : les différentes compétitions et classement, article RG 31, 32 KX

1.1. La Coupe de France :

En référence au RP KCross 19, 19.3

1.1.1. Définition

La Coupe de France Kayak Cross s'appuie sur les résultats des Championnats de France, des manches de Coupe de France de Kayak Cross qui ont lieu dans la saison sportive.

Lors de chaque épreuve, chaque athlète marque un nombre de points en fonction de ses résultats. Ces points sont utilisés pour faire le classement Coupe de France Kayak Cross.

1.1.1.1. Les catégories en Coupe de France

Catégories	Définition
Coupe de France U15 mixte	Kayak homme et dame de 13 à 15 ans
Coupe de France Homme	Kayak homme de 16 ans et plus
Coupe de France Dame	Kayak dame de 16 ans et plus

1.1.2. Mode de classement

1.1.2.1. Valeur de base des points.

Pour chaque catégorie, les points individuels sont répartis en fonction de la place comme suit :
Du 1^{er} au 30^{ème}

Place	Points
1 ^{er}	200
2 ^{ème}	180
3 ^{ème}	160
4 ^{ème}	150
5 ^{ème}	145
6 ^{ème}	140
7 ^{ème}	136
8 ^{ème}	132
9 ^{ème}	129
10 ^{ème}	126

Place	Points
11 ^{ème}	124
12 ^{ème}	122
13 ^{ème}	120
14 ^{ème}	118
15 ^{ème}	116
16 ^{ème}	115
17 ^{ème}	114
18 ^{ème}	113
19 ^{ème}	112
20 ^{ème}	111

Place	Points
21 ^{ème}	110
22 ^{ème}	109
23 ^{ème}	108
24 ^{ème}	107
25 ^{ème}	106
26 ^{ème}	105
27 ^{ème}	104
28 ^{ème}	103
29 ^{ème}	102
30 ^{ème}	101

A partir du 31^{ème}

Le calcul est au prorata suivant la règle suivante :

Le 31^{ème} marque 100 points

Le dernier marque = $\frac{100}{Nb Athlète - 30}$

Calcul des points par athlète :

$$Points = \frac{100}{Nb Athlète - 30} * (Nb Athlète - Résultat - 1)$$

Nb Athlète = Athlètes au départ du Time trial

Résultat = Résultat final de l'athlète à partir de la 31^{ème} place.

1.1.2.2. Coefficient correcteur

Un coefficient correcteur est affecté aux points individuels de base en fonction du niveau de la compétition.

Type d'évènement	Coefficient	Points max
Weekend double N3 SLALOM + Coupe de France Kayak Cross	0.75	150
Weekend double N2 SLALOM + Coupe de France Kayak Cross	1	200
Weekend double N1 SLALOM + Coupe de France Kayak Cross	1.25	250
Championnat de France U15/U18 / U23	1.50	300
Championnat de France Elite	1.50	300

1.1.3. Mode de classement final de la Coupe France Kayak Cross

Les points pour le classement Coupe de France pour chaque compétiteur s'obtiennent en additionnant les points obtenus dans la saison en cours, des 2 meilleures compétitions nationales (Coupe de France et/ou Championnat de France). Si dans une catégorie, plusieurs athlètes ont le même nombre de points, ils sont déclarés exæquos.

1.1.3.1. Classement intermédiaire

Un classement intermédiaire de Coupe de France sera fait après la dernière manche de Coupe de France ayant lieu avant les Championnats de France U15 U18 U23 et France Elite. Il détermine les participations aux différents Championnats de France de kayak-cross.

1.2. Les Championnats de France Kayak Cross

En référence à l'article RP KX 20

1.2.1. Le Championnat de France U15-U18-U23 Kayak Cross

1.2.1.1. Modalités d'accès

Tous les athlètes U15, U18 et U23 sélectionnés pour les Championnats de France individuels slalom, et C2 sont autorisés à s'inscrire au Championnat de France Kayak Cross, ainsi que les 8 premiers athlètes du classement intermédiaire de la Coupe de France, toutes catégories confondues (U15 mixte, U18D, U18H, U23D, U23H).

La date limite d'inscription aux Championnats de France individuel est fixée au 6 juillet 2026

Les athlètes complétant les équipes mais non sélectionnés en individuel ne seront pas autorisés à participer.

1.2.1.2. *Format*

Epreuves	Âge + embarcation	Déroulement	Tableau de progression type
XK1D	XK1D U15	Une phase de contre la montre « Time trial » Une phase de Progression	Type ICF
	XK1D U18		
	XK1D U23		
XK1H	XK1H U15		
	XK1H U18		
	XK1H U23		

En fonction du nombre d'inscrits, des regroupements d'âge peuvent se faire.

1.2.2. Le Championnat de France Elite Kayak Cross

1.2.2.1. *Modalités et quotas d'accès*

Sont sélectionnés les athlètes suivants :

- Tous les compétiteurs en liste N1 slalom,
- Les 16 premiers athlètes de la Coupe de France homme de Kayak Cross, à l'issue du classement intermédiaire (1.1.3.1)
- Les 16 premières athlètes de la Coupe de France Dame de Kayak Cross, à l'issue du classement intermédiaire (1.1.3.1)

1.2.2.2. *Format*

Epreuves	Déroulement	Tableau de progression type
XK1D	Une phase de time trial et	Type ICF
XK1H	Une phase de Progression	

2. Annexe 2 : Inscriptions aux compétitions

2.1. Modalités

L'inscription à une compétition se fait à partir du site Internet de la FFCK sur le module d'inscription en ligne : <https://compet.ffck.org/inscriptions/competition.php>

Les inscriptions et les confirmations (éventuelles) doivent être réalisées par le Président de l'association, ou son représentant.

2.2. Période d'inscriptions :

Les inscriptions sont closes à 23h le lundi précédant le début de la compétition. Pour les courses se déroulant en semaine ou faisant partie du programme des Championnats de France, une date particulière est arrêtée pour les clôtures d'inscriptions :

La date limite d'inscription aux Championnats de France individuel K Cross est fixée au 6 juillet 2026

La date limite d'inscription aux Championnats de France Elite est fixée au 5 octobre 2026

Les inscriptions sont ouvertes un mois avant la compétition ou après la publication de la liste de sélection concernée par l'épreuve.

2.3. Coûts d'inscriptions :

Compétitions régionales :

Pour les compétitions régionales les droits d'inscription sont fixés par les Comités Régionaux.

Compétitions nationales :

Manche Coupe de France associée à une Coupe de France slalom : les droits d'inscription spécifiques Kayak cross sont de 9 € par compétiteur inscrit.

Championnat de France : les droits d'inscription spécifiques Kayak cross sont de 9 € par compétiteur inscrit.

Manche de Coupe de France kayak cross unique : les droits d'inscription sont de 14 € par compétiteur inscrit.

Compétitions open et autres :

Les droits d'inscriptions sont fixés par l'organisation.

2.4. Prélèvement sur les droits d'inscription :

Pour chaque inscription, une somme de deux euros est prélevée par compétiteur et par épreuve, dont un euro à destination de la gestion des résultats, les classements, ainsi que pour le traitement informatique des bases de données. Ils reviennent à la FFCK.

2.5. Pénalités :

Pénalité pour inscription tardive :

Un organisateur peut refuser une inscription hors délai. S'il accepte l'inscription tardive, les pénalités de retard seront dues. Dans ce cas, une majoration de 50 € répartie pour 40 € au club organisateur et pour 10 € à la CNA Slalom est appliquée.

Pénalité pour absence du compétiteur :

Toute inscription est due. Un justificatif d'absence pour raison médicale est accepté sous réserve de l'envoi d'une attestation médicale le lundi suivant l'épreuve à : inscriptions@ffck.org.

Pénalité pour absence sur les phases de série :

Une pénalité de 12 € sera prélevée au club dont le compétiteur ne prend pas le départ ou ne continue pas la compétition dans laquelle il s'est engagé, hors attestation médicale fournie le lundi suivant l'épreuve à : inscriptions@ffck.org, ou sur blessure pendant une poule avec validation du juge arbitre.

Pénalités pour absence de juges durant la compétition et non inscription préalable :

Le montant de la pénalité est de 100 € par juge manquant. Cette pénalité revient à la CNA Slalom suivant les critères ci-après :

- Manche Coupe de France associée à une Coupe de France slalom : les juges sont identiques à ceux présentés pour le slalom et répondent aux mêmes règles d'effectifs et de préinscription à l'enregistrement des compétiteurs sur le site fédéral.
- Manche de Coupe de France kayak cross unique : les clubs doivent fournir 1 juge pour 4 athlètes inscrits et effectuer l'enregistrement de ceux-ci à l'inscription sur le site fédéral.
- En cas de non-inscription de juges, une pénalité de 13 € par juge non inscrit sera prélevée et reviendra à la CNA. Elle se cumule à la pénalité pour non-présentation de juges durant les épreuves.

2.6. Modalités de paiement :

Les droits d'inscriptions des courses nationales et toutes les pénalités citées ci-dessus sont prélevés sur les comptes des clubs via l'extranet fédéral (virement ou prélèvement en début de mois) et reviennent au club organisateur exceptée la part allouée à la FFCK.

3. Annexe 3 : Spécificités dans l'organisation

3.1. Choix de la position de départ

En référence à l'article RP KX 4.2.2

Règles de priorité des couloirs de départ	
Type "ICF":	Type montante / descendante
Pour chaque série de la première phase ou du premier tour, la priorité du choix de la position de départ se fait en fonction du classement au contre la montre.	
Dans les autres phases ou tours, la priorité du choix de la position de départ est d'abord donnée aux deux vainqueurs des séries précédentes suivant le classement du contre la montre, puis aux deux deuxièmes de la série précédente en fonction de leur classement au contre la montre.	Pour toutes les séries et dans tous les tours, la priorité du choix de la position de départ est donnée aux athlètes en fonction de leur classement au contre la montre.

3.2. Les différents tableaux de progression

3.2.1. Tableaux à élimination directe de type ICF

A l'issue de chaque phase les deux premiers de chaque poule sont qualifiés pour le tour suivant (les autres sont éliminés comme le montrent les tableaux de progression suivants :

Tableau type « ICF 8 »

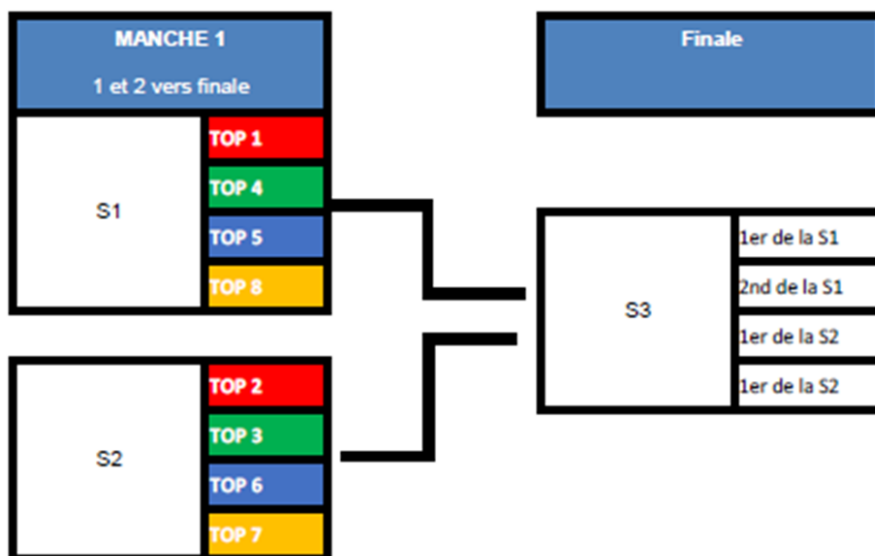


Tableau type « ICF 12 »

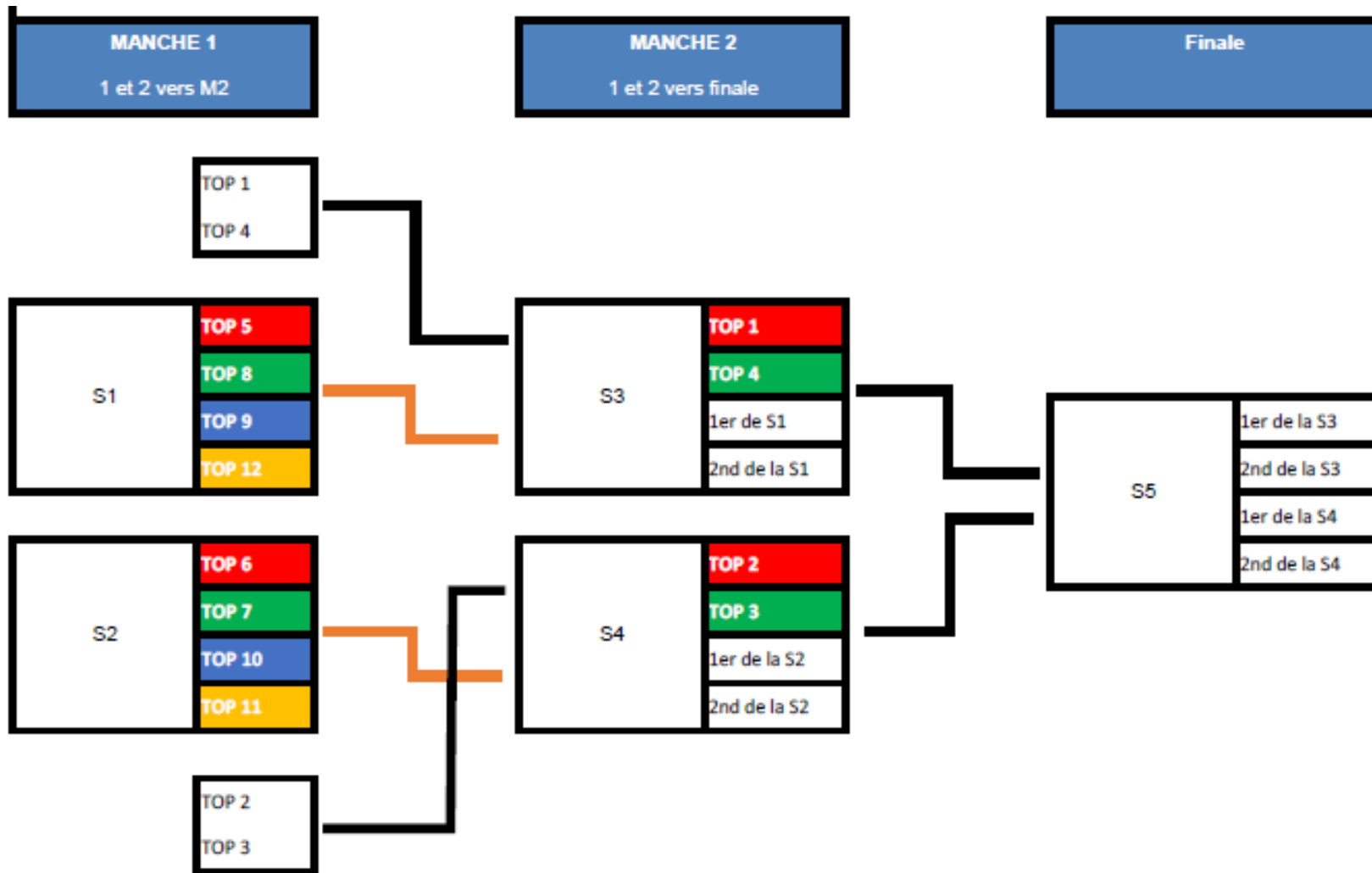


Tableau type « ICF 16 »

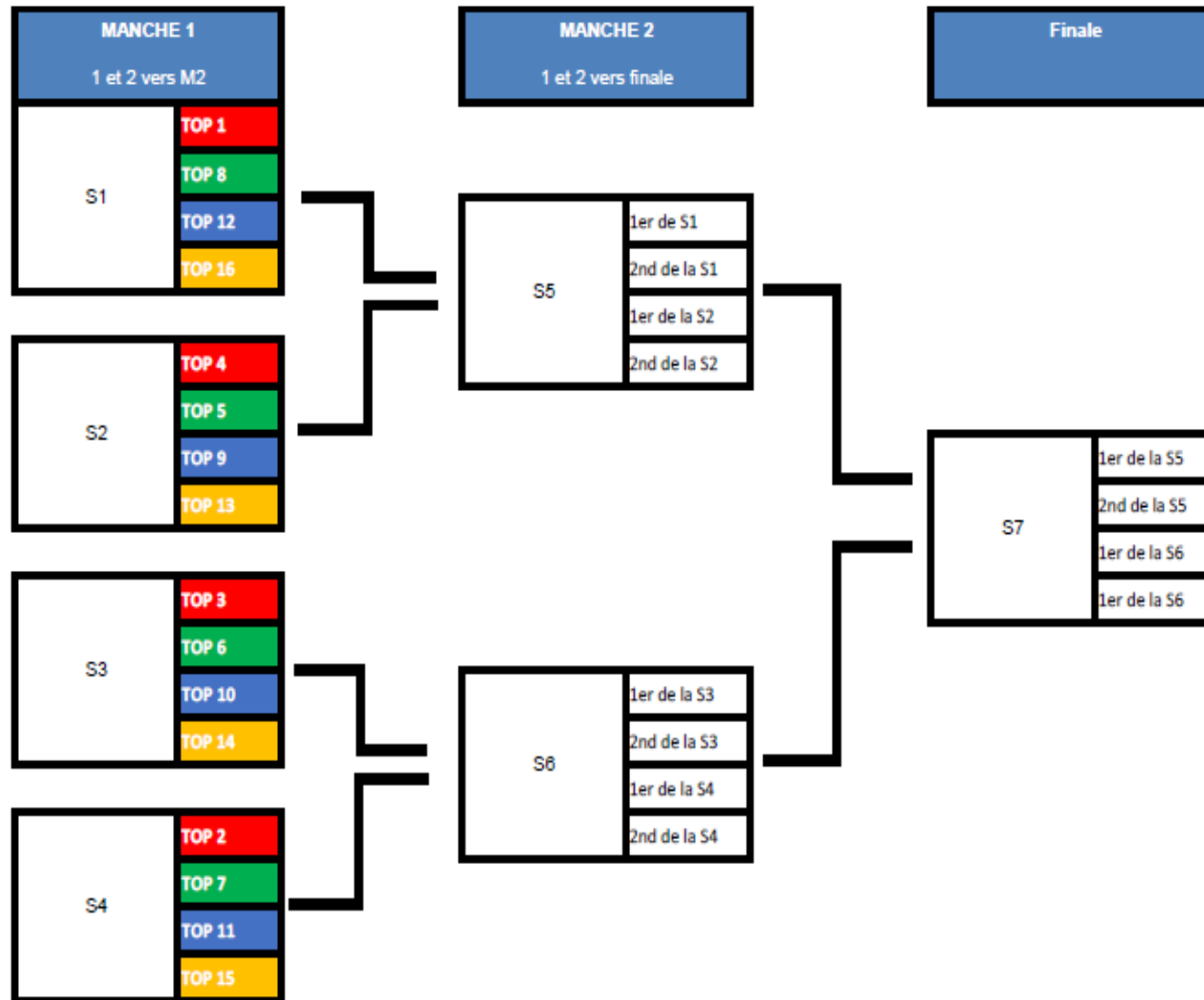


Tableau type « ICF 20 »

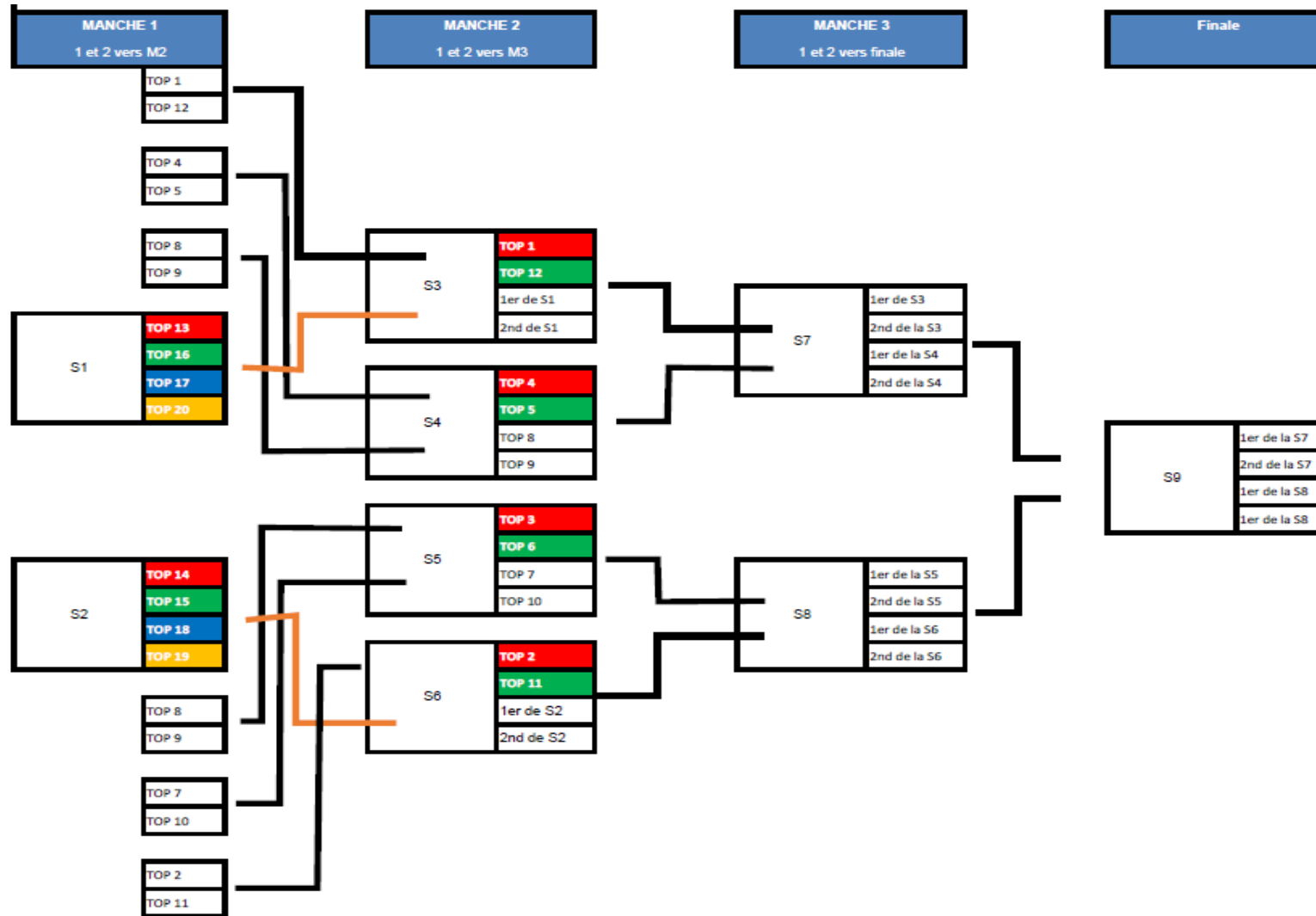


Tableau type « ICF 24 »

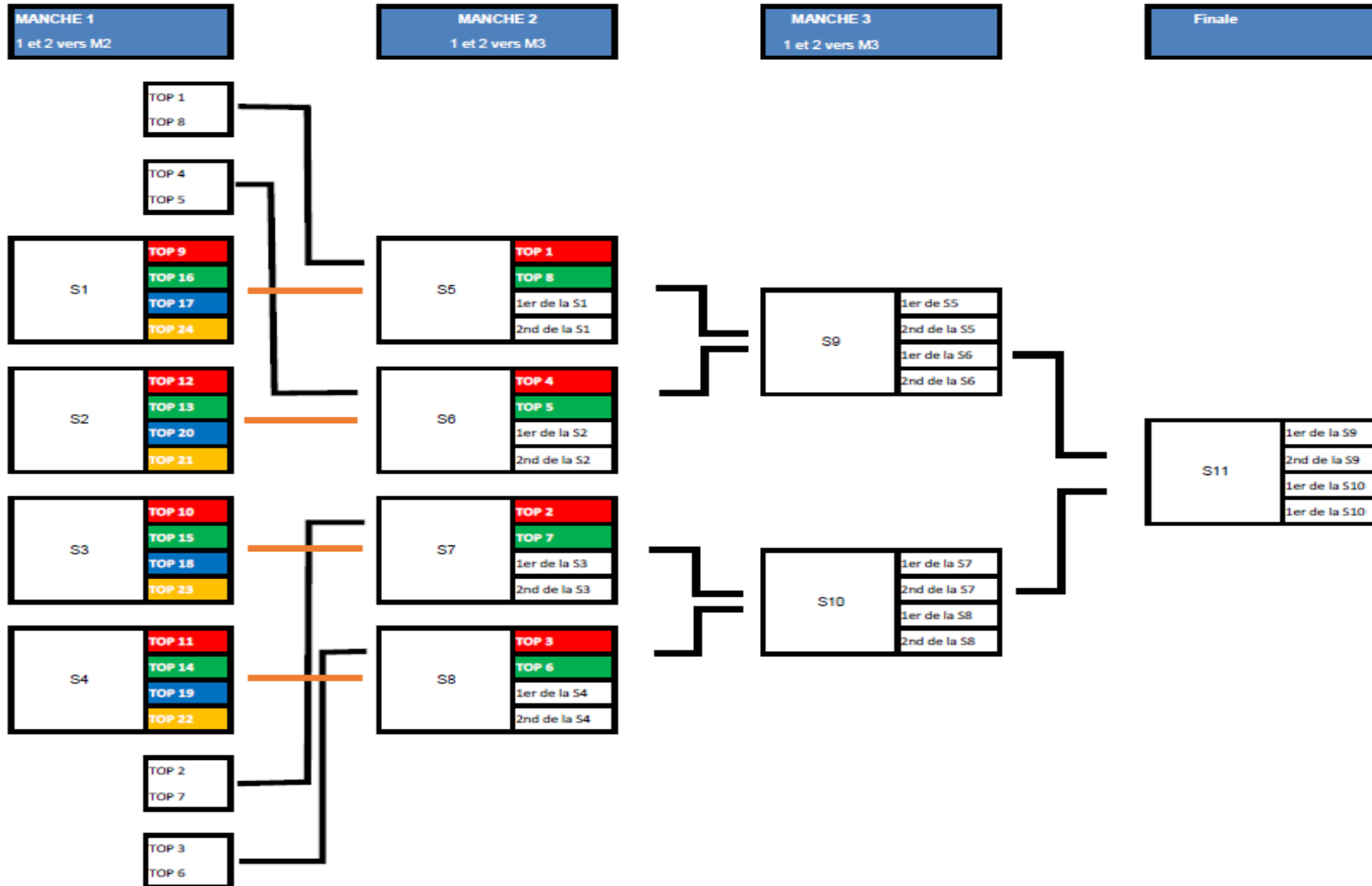
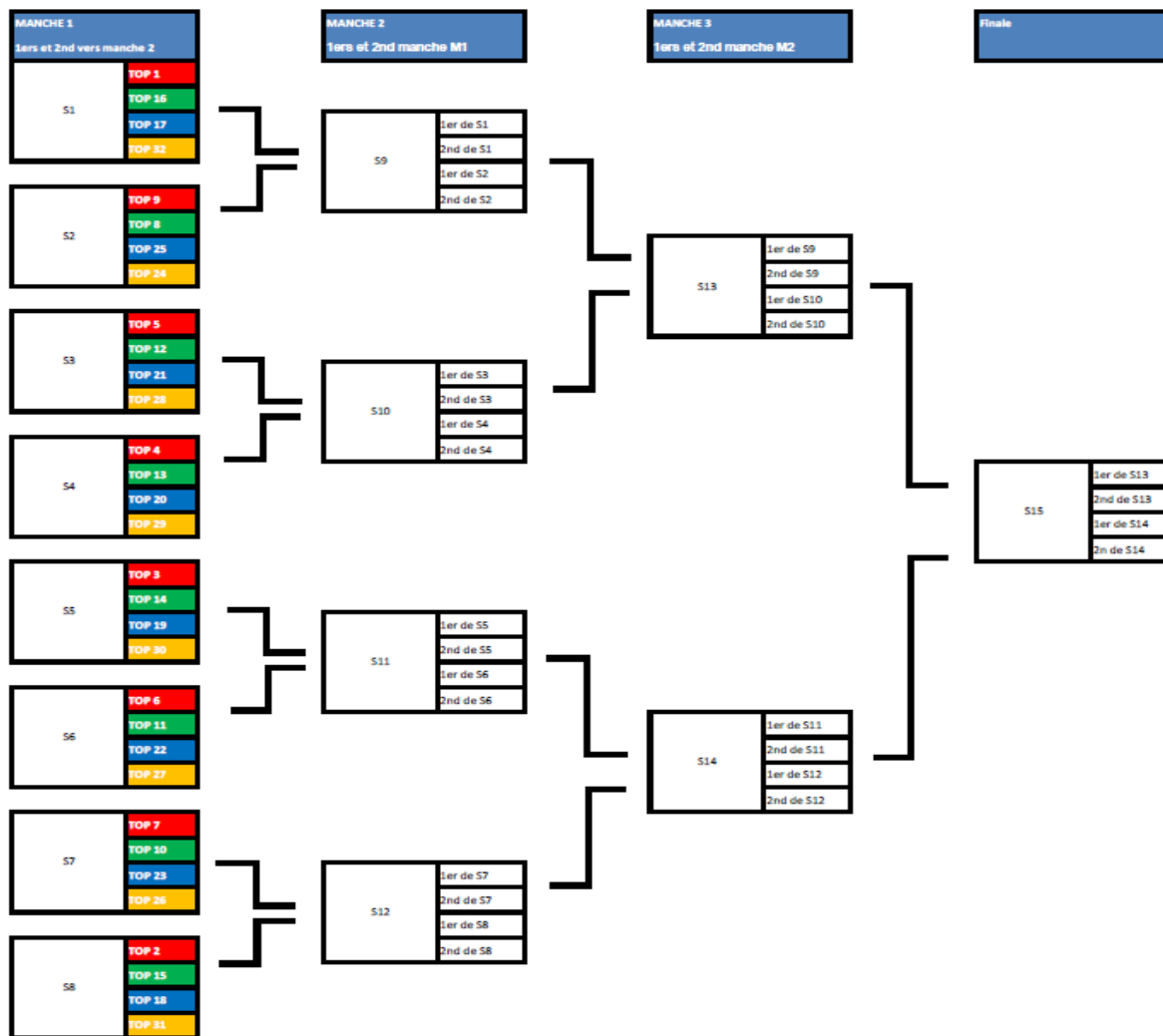


Tableau type « ICF 32 »



3.2.2. Tableaux « montante descendante »

Ce format de compétition permet au plus grand nombre de pratiquer le Kayak Cross dans des séries. Le but est de terminer 1^{er} ou 2^{ème} dans les séries disputées afin d'obtenir le meilleur classement possible à la fin du nombre de tours défini par l'organisateur.

Ce type de compétition permet une participation plus importante pour les sélectionnés, mais le nombre reste limité environ 100 compétiteurs au total Hommes + Femmes sur une journée

A l'issue du "time trial" pour établir un premier classement, les séries suivant le principe ci-après :

- 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ième}, 4^{ième} du time trial intègrent la série 1
- 5, 6, 7, 8 du time trial en série 2 et ainsi de suite

Lors des tours suivants, les 2 perdants descendent dans la série inférieure, et les 2 gagnants montent dans la série supérieure.

Selon le nombre d'athlètes et le temps disponible, l'organisation annoncera le nombre de tours. A la fin du nombre de tours, le résultat des séries dans le tour déterminera le résultat de chaque athlète.

- Si 2 tours sont organisés, un athlète pourra gagner ou perdre jusqu'à 11 places.
- Si 3 tours sont organisés, un athlète pourra gagner ou perdre jusqu'à 15 places.

3.3. Critères de choix des tableaux :

Selon le nombre d'inscriptions et le temps disponible, l'organisateur choisit les tableaux et l'annonce à la réunion des chefs d'équipe.

Si une catégorie est très peu représentée, l'organisateur en accord avec le juge arbitre peut proposer des regroupements de catégories.

En cas de regroupement de catégories, les points individuels seront retravaillés pour attribuer les points dans les catégories respectives.

Tableaux type ICF	➤ Les organisateurs ont le choix parmi les tableaux suivants : ICF 32, ICF 24, ICF 20, ICF 16, ICF 12, ICF 8.
Tableau type montante/descendante	➤ Calcul du nombre de séries dans un tour : Nombre de séries = nombre de participants divisé par 4 (arrondi au supérieur). ➤ Si dans une catégorie, le nombre d'athlètes est ≤ 10 et supérieur ou égal à 4, un changement de format de tableau est nécessaire. Un tableau type ICF sera choisi ➤ Voir ci-dessous la méthode du choix de tableau

Méthode de choix montante/descendante :

Choix du tableau et calcul du nombre d'éliminés :

Après le time trial, dans une catégorie, prendre le nombre d'athlètes non DNS, DNF, DQB, DSQ.

- Chercher ce nombre dans la colonne de gauche.
- Dans la colonne centrale, trouver le tableau maximum utilisable.
- Dans la colonne de droite vous trouverez le nombre de personnes éliminées à la suite du time trial.

- Si besoin, changement de bracket inférieur du tableau. Si le tableau maximum utilisable prend trop de temps à organiser, l'organisateur peut changer le bracket du tableau pour un bracket inférieur.
 - Dans ce cas, le nombre d'éliminés au time trial est égal à la différence de bracket entre le tableau maximum utilisable et le bracket du tableau retenu, le tout additionné aux éliminés du tableau maximum.
- ✓ **Exemple 1 sans changement de bracket** : 26 athlètes XK1D sont non DNS, DNF, DSQ, DQB au time trial. D'après le tableau ci-dessous, le tableau maximum possible est le tableau M/D 24 avec 2 éliminés.

Nombre d'athlètes au time trial non DNS, DSQ, DQB, DNF	Tableau Montante/ descendante maximum possible	nombre d'éliminés à l'issue du time trial
11	12	1 case vide
12		0
13		1
14		2
15	16	1 case vide
16		0
17		1
18		2
19	20	1 case vide
20		0
21		1
22		2
23	24	1 case vide
24		0
25		1
26		2
27	28	1 case vide
28		0
29		1
30		2
31	32	1 case vide
32		0
33		1
34		2
35	36	1 case vide
36		0
37		1
38		2
39	40	1 case vide
40		0
41		1
42		2

- ✓ **Exemple 2 avec changement de bracket** : 49 athlètes XK1D sont non DNS, DNF, DSQ, DQB au time trial.

D'après le tableau ci-dessous, le tableau maximum possible est le tableau M/D 48 avec 1 une éliminée. Malheureusement, l'organisation peut organiser qu'un tableau Montante/Descendante 36. Le nombre d'athlètes éliminés sera alors $(48-36) + 1$, soit 13 athlètes.

Nombre d'athlètes au time trial non DNS,DSQ,DNF	Tableau montante/descendante, maximum possible	nombre d'éliminés à l'issue du time trial
43	44	1 case vide
44		0
45		1
46		2
47	48	1 case vide
48		0
49		1
50		2
51	52	1 case vide
52		0
53		1
54		2
55	56	1 case vide
56		0
57		1
58		2
59	60	1 case vide
60		0
61		1
62		2
63	64	1 case vide
64		0
65		1
66		2
67	68	1 case vide
68		0
69		1
70		2
71	72	1 case vide
72		0
73		1
74		2

- ✓ **Exemple 3 avec changement de bracket** : 75 athlètes XK1H sont non DNS, DNF, DSQ, DQB au time trial.

D'après le tableau ci-dessous, le tableau maximum possible est le tableau montante/descendante 76 avec une case vide dans le tableau (0 éliminé). Malheureusement, l'organisation ne peut organiser qu'un tableau montante/descendante 52. Le nombre d'athlètes éliminés sera alors $(76-52) + 0$, soit 36 athlètes.

Nombre d'athlètes au time trial non DNS, DSQ, DNF	Tableau descendante possible	Montante/ maximum	Nombre d'éliminés à l'issue du time trial
75	76		1 case vide
76			0
77			1
78			2
79	80		1 case vide
80			0
81			1
82			2
83	84		1 case vide
84			0
85			1
86			2
87	88		1 case vide
88			0
89			1
90			2
91	92		1 case vide
92			0
93			1
94			2
95	96		1 case vide
96			0
97			1
98			2
99	96		1 case vide
100			0

3.3.1. Variation du nombre d'athlètes par tableau :

Ce tableau donne le nombre minimum et maximum d'athlètes pour chaque tableau

	Type de tableau	Nombre d'athlètes min et max par tableau
Tableaux type ICF	8	6 à 8
	12	10 à 12
	16	12 à 16
	20	16 à 20
	24	20 à 24
	32	24 à 32
Tableaux type montante/ descendante 1 tour	12	11 à 12
	16	15 à 16
	20	19 à 20
	24	23 à 24
	28	27 à 28
	32	31 à 32
	36	35 à 36
	40	39 à 40
	44	43 à 44
	48	47 à 48
	52	51 à 52
	56	55 à 56
	60	59 à 60
	64	63 à 64
	68	67 à 68
	72	71 à 72
	76	75 à 76
	80	79 à 80
84	83 à 84	
88	87 à 88	
92	91 à 92	
96	95 à 96	
100	99 à 100	

4. Annexe 4 : Mode de calcul des points Kayak Cross dans le classement national des clubs

En référence aux articles RP SLA 45.1, 45.2., RP KX 21 et Annexe slalom

4.1. Points athlètes :

Le classement national des clubs est établi en intégrant des points individuels en Kayak Cross ainsi attribués :

Chaque compétiteur rapporte des points à son club en fonction de son classement dans la Coupe de France Kayak Cross dans sa catégorie.

Le 1^{er} dans chaque catégorie d'âge et sexe du classement Coupe de France marque 1 000 points. L'intervalle entre deux embarcations consécutives est calculé de telle sorte que le dernier de chaque catégorie d'âge et sexe marque 1 point.

4.2. Bonus de points :

60 points pour les clubs par compétiteur U15

60 points pour les clubs par compétiteur U18

3000 points pour les clubs ayant au moins un bateau dans les différents classements Coupe de France Kayak Cross dans chacune des épreuves suivantes : XK1MU15, XK1HU18, XK1HSV, XK1DU18, XK1DSV

2000 points pour les clubs ayant au moins 3 féminines (ayant au moins 2 courses de la Coupe de France) et/ou une parité dans le classement Coupe de France.

4.3. Points d'officiels Coupe de France

Certains officiels, rapportent également des points à leur club à chaque course (les juges doivent avoir validé complètement leur formation)

Juge-Arbitre National, R1 course nationale, Gestionnaire de course	60 pts
Juge-Arbitre adjoint, Délégué de la CNA	40 pts
Juge-Arbitre stagiaire, juge de porte, juge esquimautage, juge de départ, juge d'arrivée, juge de résultats, contrôleur pré-départ et équipement, chronométreur Time Trial	30 pts

Après chaque compétition, le Juge-Arbitre doit envoyer à la CNA Slalom (cn-slalom@ffck.org) la liste des officiels via un fichier Excel dédié :

- Fichier téléchargeable dans le wiki de la commission nationale : http://wiki.ffck.org/wiki-main!/slalom/doku.php?id=documents_ressource:kayak_cross
- Ou depuis sur le site FFCK : « Slalom / Compétition /organisation »

En 2026, en test, une médaille sera décernée pour les U15 mixte, U18H, U18D, U23H et U23D à l'issue du time-trial.